

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 605 DU 6 AU 8 JUILLET 2012

1801/2012 : 211^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

BON WEEK END

LA CITATION DE LA SEMAINE

« Tout est changement, non pour ne plus être mais pour devenir ce qui n'est pas encore. »

Épictète

**LE COMMUNIQUÉ FINAL
DE LA RÉUNION
DE LA CARICOM**

**QUE VONT FAIRE
LES PRÉFETS
EN GUADELOUPE ?**

À LA UNE

LE COMMUNIQUÉ FINAL DE LA 33^e CONFÉRENCE DES CHEFS DE GOUVERNEMENT DU CARICOM

Suite à leurs travaux , les chefs d'états du CARICOM ont publié le communiqué qui suit :

La trente-troisième réunion ordinaire de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a eu lieu à Gros Islet, Sainte-Lucie 4-6 Juillet 2012. Le premier ministre de Sainte-Lucie, l'honorable Dr Kenny D. Anthony a présidé. Les autres membres de la Conférence n présents étaient les suivants: le Premier ministre d'Antigua et Barbuda, l'hon. Winston Baldwin Spencer, le Premier ministre de la Barbade, l'hon. Freundel Stuart, le Premier ministre du Commonwealth de la Dominique, l'hon. Roosevelt Skerritt, le Premier ministre de la Grenade, l'hon. Tillman Thomas, le président de la République du Guyana, Son Excellence M. Donald Ramotar, le Président de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Michel Martelly, le Premier ministre de la Jamaïque, La Très Honorable Mme Portia Simpson-Miller, le Premier ministre de Saint-Kitts et-Nevis, Rt. L'honorable. Denzil Douglas; le Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, l'honorable Dr. Ralph Gonsalves, le Président de la République du Suriname, Son Excellence Monsieur Désiré Delano Bouterse, et le Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago, l'hon. Kamla Persad-Bissessar. Les Bahamas ont été représentés par l'honorable Mitchell Frederick, ministre des Affaires étrangères. Belize était représenté par l'honorable Elrington Wilfred, ministre des Affaires étrangères. Les membres associés présents étaient le ministre en chef d'Anguilla, l'hon. Hubert Benjamin Hughes, et l'hon. Derrick Burgess des Bermudes.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Le Président de la CARICOM, le Dr Anthony Kenny D., a tenu un discours intitulé notre foi commune Le président sortant, Son Excellence Monsieur Désiré Delano Bouterse, Président du Suriname, dans ses Remarques, a noté qu'il y avait de grands changements et une transformation globale perceptible à plusieurs niveaux. "L'étincelle de changement que nous voyons quand nous regardons dans les yeux de nos plus jeunes, nous dit que nous ne sommes plus faits pour vivre dans un monde où nous nous contentons de suivre. Nous devons maintenant mener". L'Ambassadeur Irwin LaRocque, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes, dans son allocution, a déclaré que les peuples de la Communauté ont voulu l'intégration . La construction de l'intégration, at-il dit, doit passer des concepts théoriques à

des actions pragmatiques pour améliorer la vie de nos peuples."C'est un moment pour plus d'intégration, car c'est en agissant de concert que nous pouvons à la fois survivre , prospérer et fournir aux gens de notre communauté la possibilité d'améliorer leurs vies. Tel est l'objectif que nous nous sommes fixé et qui est l'objectif que nous devons accomplir », at-il ajouté.

PROCESSUS DE RÉFORME DU CARICOM

Les Chefs de gouvernement ont été informés par le Secrétaire général concernant des réformes organisationnelles mises en place ou proposées pour le Secrétariat de la CARICOM en vue d'accroître son efficacité et l'efficacité . Ils ont demandé au Secrétaire général de continuer le processus de réforme. Ils ont souligné l'importance d'une stratégie globale de communication .

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Les Chefs de gouvernement ont engagé un échange de vues sur les changements profonds géopolitiques et géo-économiques qui se produisent dans l'environnement mondial et leurs implications pour les relations extérieures de la Communauté , pour son développement économique et son bien-être. Ils ont mis l'accent sur l'importance de renforcer les modalités de coordination des politiques étrangères de la Communauté.

CONSÉQUENCES DES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Conscient du fait que l'évolution financière et économique mondiale ont aggravé les problèmes déjà existants dans la région, ils ont identifié les principaux facteurs qui ont favorisé les difficultés que connaît la Caraïbe et examiné les moyens possibles de répondre aux niveaux élevés de chômage qui étaient aussi une menace pour la stabilité sociale.

Les Chefs de gouvernement ont décidé de re-examiner les approches politiques pour la croissance et le développement et ont décidé de revoir la politique fiscale en vue de parvenir à un équilibre entre la fiscalité et les dépenses de manière plus adéquate pour soutenir la croissance économique et le développement. Ils ont identifié les différents secteurs de l'économie qui offrent des perspectives pour la réanimation de la croissance économique et ont réaffirmé leur conviction que l'intégration régionale est un facteur de soutien de la production. Les Chefs de gouvernement ont appelé la Banque de développement des Caraïbes à structurer ses produits de prêt et ses processus pour aider à la croissance et au développement et ont confirmé leur intention d'engager les institutions financières

multilatérales à l'effort pour étayer les États membres contre les chocs extérieurs.

CSME

Les Chefs de gouvernement ont évalué l'état de la mise en œuvre du CSME et l'ont considéré comme l'action nécessaire à la consolidation des gains réalisés. Ils ont réaffirmé leur volonté d'assurer la réalisation des objectifs initiaux de la CSME, y compris la libre circulation des ressortissants communautaires qualifiés, l'accès aux ressources de la Région et la création de l'environnement pour la production concurrentielle.

JEUNESSE

Son Excellence Monsieur Désiré Bouterse, Président du Suriname a informé ses collègues sur l'évolution récente de haut niveau d'échange entre les jeunes leaders de la CARICOM et l'UNASUR, convoquée au Suriname, au titre du thème «Participation des jeunes pour le développement de nos nations: Le développement de notre région par le biais des liens culturels». Les Chefs de gouvernement ont félicité le Suriname pour cette initiative.

CARIFESTA XI

Le Président du Suriname a également informé ses collègues sur les préparatifs de CARIFESTA XI qui se dérouleront en GUYANA en Août 2013.

HAÏTI

Les Chefs de gouvernement ont reconnu le nouveau climat de stabilité politique en Haïti comme un signe important que le gouvernement d'Haïti est dans une meilleure position aujourd'hui qu'elle ne l'a été dans le passé. Les Chefs de gouvernement ont réaffirmé l'importance du respect de la souveraineté d'Haïti et ont soutenu sa position pour que tous les fonds internationaux soient et gérés par le gouvernement d'Haïti. Les Chefs de gouvernement ont convenu d'établir un groupe de travail Haïti et la CARICOM qui se réunira avant le 31 Juillet 2012, afin de développer un plan d'action pour Haïti.

LANGUE OFFICIELLE

Les Chefs de gouvernement ont reconnu que, bien que l'anglais soit la langue officielle de la Communauté, la possibilité d'utiliser d'autres langues. Ils ont donc demandé la conduite d'une étude visant à examiner les

possibilités et les implications, y compris les coûts, de l'introduction du français et du néerlandais.

Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP)

Les Chefs de gouvernement ont reçu le Secrétaire général de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), Son Excellence Mohammed Ibn Chambas. Ils ont exprimé leurs préoccupations à l'égard de la politique européenne de développement qui cherche à modifier la dynamique de la relation entre l'UE et les pays ACP et a également l'intention de limiter sévèrement le niveau de subvention aux pays à revenu intermédiaire qui comprennent de nombreux Etats de la Caraïbe. Ils ont noté que de tels financements ont contribué à de nombreux projets de développement dans notre région et a salué le soutien du Secrétaire général dans les efforts visant à encourager l'UE à reconsidérer sa position.

Conformément à l'annexe de rotation, Son Excellence Monsieur Michel Martelly, Président de la République d'Haïti, assumera la présidence de la Conférence des chefs de gouvernement pour la période de six mois à compter du 1er Janvier 2013.

SATISFACTION

Les Chefs de gouvernement ont exprimé leur gratitude au Gouvernement et au peuple de Sainte-Lucie pour leur chaleureuse et généreuse hospitalité au cours de leur trente-troisième réunion ordinaire.

LA RÉDACTION



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

MANUEL VALLS FIXE LES PRIORITÉS DES PRÉFETS

Révision de la carte des sous-préfectures et de leurs missions, achèvement de la carte intercommunale, création des zones de sécurité prioritaires... Le ministre de l'Intérieur a donné une feuille de route bien remplie aux préfets, le 5 juillet.

Refonte de la carte intercommunale

Les missions des sous-préfectures "ne peuvent pas être les mêmes en fonction des territoires : urbains, suburbains, ruraux, frontaliers, montagnards... J'ai donc demandé au secrétaire général d'élaborer une typologie des arrondissements et des missions assurées par catégorie de sous-préfecture - autour d'un socle d'attributions communes", a précisé Manuel Valls. Mais il a prévenu qu'il faudrait se serrer la ceinture : les préfets vont devoir faire montre de "facultés d'adaptation et de créativité inédites, dans un contexte de réduction des emplois publics et particulièrement dans l'administration territoriale". "L'évolution possible de la carte cantonale" ne pourra "pas laisser de côté la question de l'adaptation de la carte des sous-préfectures".

Manuel Valls a par ailleurs annoncé une révision du calendrier électoral après 2014 (année des élections municipales, sénatoriales et européennes). "Nous réfléchissons à une conjonction des élections départementales – peut-être en série unique – et régionales soit en 2015, soit en 2016", a-t-il indiqué.

Zones de sécurité prioritaires

Le locataire de la place Beauvau a également donné ses orientations en matière de sécurité, s'engageant à recruter 1.000 policiers et gendarmes par an pendant la durée du quinquennat, quand la RGPP a conduit, selon lui, à la suppression de 10.700 emplois depuis 2007. Il a plaidé pour un rapprochement avec la Justice. Les préfets recevront à la fin de l'été des instructions pour mettre en place à la rentrée de septembre des conférences police-justice "à un niveau régional, adapté pour tenir compte de la carte judiciaire". Par ailleurs les préfets seront consultés dans les "prochaines semaines" sur la définition des futures zones de sécurité priorité (ZSP) et sur les priorités à leur donner. "Je n'entends pas définir un cadre national monolithique. Je suis convaincu que leur succès dépendra beaucoup des capacités d'adaptation de ceux qui auront en charge de les mettre en œuvre", a-t-il souligné. Ces zones consisteront à mettre en place "une action de sécurité renforcée sur des territoires bien ciblés, caractérisés par une délinquance enracinée et de fortes attentes de la population".

Le ministre a conclu son intervention sur la politique d'immigration et d'intégration. Il a redit son opposition à une régularisation massive des sans-papiers et confirmé la création d'un titre de séjour pluriannuel (au lieu d'un an renouvelable chaque année, comme actuellement). Un projet de loi sera présenté au Parlement "dans les prochains mois".

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault devrait à son tour s'adresser au corps préfectoral, le 31 juillet.

PARUTION DU 17^e RAPPORT ANNUEL SUR LES FINANCES LOCALES

L' Observatoire des finances locales vient de remettre son 17^e rapport annuel. Principal constat : la situation des finances locales est contrastée suivant les catégories de collectivités territoriales. Les communes et leurs groupements restent globalement en bonne santé. Mais les régions se rapprochent de la zone à risques que les départements occupent déjà.

REFONDER L' ÉCOLE EN GUADELOUPE

Le ministre de l'Education nationale et le Premier ministre ont lancé de concert jeudi 5 juillet à la Sorbonne la concertation pour la refondation de l'école. Une concertation que Vincent Peillon a qualifiée de "démarche totalement inédite" à l'issue de laquelle un rapport sera présenté début octobre, servant ensuite de base à un projet de loi d'orientation et de programmation pour l'automne. "Cette loi sera la colonne vertébrale (...). D'autres engagements du gouvernement, ne relevant pas du domaine législatif, accompagneront cette démarche", précise le ministère. "Après le moment de la loi, viendra aussi le moment de la négociation", notamment avec les organisations syndicales, a ajouté le ministre. "Il ne s'agit pas de faire un énième débat sur l'école qui commencerait par un état des lieux. L'état des lieux de l'école, il est connu, globalement il est même plutôt partagé", a assuré Bruno Julliard, conseiller de Vincent Peillon. Le comité de pilotage est composé de Nathalie Mons, spécialiste des politiques publiques d'éducation, Christian Forestier, ancien recteur, Marie-Françoise Colombani, journaliste, et François Bonneau, vice-président délégué de l'Association des régions de France (ARF), où il préside la commission éducation. "Vingt-deux ministères vont être impliqués", a ajouté Vincent Peillon, en présence de la ministre déléguée à la Réussite éducative, George Pau-Langevin, et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, SOCIÉTÉ

FRANCE TELECOM MIS EN EXAMEN POUR HARCÈLEMENT MORAL

L'enquête se poursuit dans l'affaire des suicides chez France Telecom. Après l'ancien PDG Didier Lombard et son bras droit, c'est l'entreprise elle-même qui a été mise en examen vendredi pour harcèlement moral. Après Didier Lombard et Louis-Pierre Wenes, France Télécom, en tant que personne morale, a été mis en examen vendredi pour harcèlement moral dans l'enquête sur la vague de suicides en 2008 et 2009 chez l'opérateur, a indiqué à l'AFP son avocate Me Claudia Chemarin. Il s'agit de la première mise en examen pour ce chef d'accusation d'une entreprise du Cac 40. "L'entreprise va enfin pouvoir se défendre deux ans après l'ouverture de l'enquête. France Télécom conteste avoir mis en place un système destiné à créer des souffrances chez ses salariés", a-t-elle déclaré. Cette mise en examen a été assortie d'un cautionnement d'un montant que l'avocate n'a pas souhaité préciser. "Il s'agit d'une décision attendue et prévisible", a ajouté l'avocate, précisant que le fond du dossier n'avait pas été abordé lors de cette audition. Jeudi, l'ex-numéro deux Louis-Pierre Wenes et l'ancien directeur des ressources humaines Olivier Barberot ont été mis en examen et placés sous contrôle judiciaire avec à la clé une caution de 75.000 euros.

LE VERDICT DE LA COMMISSION DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La commission des comptes de la Sécurité sociale, réunie jeudi 5 juillet 2012, a confirmé et précisé les chiffres donnés dans l'audit des finances publiques de la Cour des comptes de lundi. Le déficit de la Sécurité sociale est estimé pour 2012 à 15,5 milliards d'euros pour le régime général contre 13,8 milliards initialement prévus lors de la LFSS pour 2012. En 2011, le déficit du régime général était de 17,4 milliards. Cette mise à jour des comptes - une autre aura lieu à l'automne - ne tient pas compte des mesures budgétaires rectificatives du gouvernement annoncées dans le collectif budgétaire mais prend en compte l'augmentation du SMIC et le décret retraite en faveur des salariés ayant commencé à travailler avant 20 ans publié cette semaine. Pour le régime général, la CCSS prévoit un déficit de 6,8 pour la branche maladie, 5,8 pour la retraite et 2,7 pour la famille. La branche risques professionnels s'est rapprochée de l'équilibre. En ajoutant le Fonds de solidarité Vieillesse (FSV), qui voit ses comptes se détériorer à cause de la montée du chômage, le total du déficit de la Sécurité sociale monte à 19,9 milliards, en légère diminution par rapport à 2011 (20,9 milliards). La dégradation du déficit prévisionnel de la Sécurité sociale pour 2012 est liée à la mauvaise conjoncture économique qui se traduit par un ralentissement des recettes sur les revenus d'activité, en baisse de 2,6 milliards dont 1,5 milliard pour la masse salariale (ramenée à + 2,5 %), et à l'impact net de la hausse du SMIC (0,4 milliard). Cette réduction des recettes est en partie compensée par des révisions à la baisse sur les dépenses (0,7 milliard au total). Les charges augmenteraient de 3 %, un rythme légèrement supérieur à 2011. Les nouveaux prélèvements annoncés mercredi par le ministre délégué au Budget, Jérôme Cahuzac, rapportant 1,5 milliard de plus en 2012, le déficit du régime général en 2012 devrait finalement s'établir à 14,7 milliards d'euros. Le trou toujours énorme n'est pas prêt de se boucher et il faudra bien trouver de nouvelles recettes. "L'année 2012 illustre la difficulté de la réduction des déficits sociaux en période de croissance lente", observe la CCSS. "La poursuite de cette réduction suppose des apports de recettes substantiels ou un freinage supplémentaire de la dépense". "Le financement de la protection sociale sera l'un des thèmes de la grande conférence sociale qui réunira les 9 et 10 juillet les partenaires sociaux. Avec à la clé une hausse possible de CSG. Plusieurs syndicats y sont favorables pour renflouer les caisses.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES INTERNATIONALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

L'ONU RECONNAIT LE DROIT À LA LIBERTÉ D' EXPRESSION SUR INTERNET

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a pour la première fois reconnu, jeudi 5 juillet, le droit à la liberté d'expression sur Internet. Le texte onusien affirme que les droits qui s'appliquent hors ligne, en particulier la liberté d'expression, doivent être protégés aussi en ligne, à travers n'importe quel media, et indépendamment des frontières. La résolution appelle encore tous les Etats à promouvoir et faciliter l'accès à Internet et la coopération internationale visant à faciliter le développement des médias et des communications dans tous les pays. Le texte, présenté par le Brésil, les Etats-Unis, le Nigeria, la Suède, la Tunisie et la Turquie, a été adopté en dépit de l'opposition de pays tels que la Russie et l'Inde. Malgré des réserves exprimées dans leurs discours, la Chine et Cuba se sont joints au consensus du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, composé de 47 Etats, qui a adopté cette résolution. "Ce résultat est capital pour le Conseil des droits de l'homme", a déclaré Eileen Donahoe, ambassadrice des Etats-Unis, qui a présenté la motion conjointement avec le Brésil et la Tunisie. "C'est la première résolution de l'histoire des Nations unies qui affirme que les droits de l'homme dans le monde virtuel doivent être protégés et promus au même degré et avec le même engagement que les droits de l'homme dans le monde réel", a-t-elle ajouté. Le représentant tunisien, Moncef Baati, a rappelé le rôle crucial qu'avait joué Internet dans la mobilisation qui a conduit l'an passé à la "révolution" dans son pays, fer de lance du "printemps arabe". Le représentant chinois a soutenu la résolution, tout en précisant que les individus, en particulier les jeunes, devaient également être protégés des sites nuisibles et frauduleux, notamment les sites pornographiques, les sites de jeux en ligne, ceux qui promeuvent la violence ou pratiquent le piratage. L'ambassadrice américaine a salué "l'importante évolution d'état d'esprit" dont Pékin a fait preuve en adoptant la résolution. "Cela reflète probablement une prise de conscience qu'Internet est là pour durer, constitue une part essentielle de l'économie de chacun et sera un pilier de développement pour tous les pays, et qu'ils doivent y prendre part". La Chine bloque régulièrement l'accès à certains sites internet et censure les résultats de recherches relatives à des mots-clés politiquement sensibles.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

CARICOM : LES REVENDICATIONS DU GOUVERNEMENT HAÏTIEN

Le Président Michel Martelly, qui a participé au 33ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Caraïbe à Gros Islet (Ste-Lucie) a eu plusieurs rencontres avec des personnalités de la CARICOM et de l'Amérique latine autour des questions liées au développement d'Haïti.

Son entrevue avec M. José Miguel Insulza, le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), a porté, entre autres, sur les progrès déjà réalisés par le Gouvernement haïtien pour promouvoir la démocratie en Haïti. Le Chef de l'État a mentionné notamment l'installation du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), la nomination des membres de la Cour de Cassation, la facilitation du dialogue entre tous les secteurs de la vie nationale...

Le Président Martelly a ensuite eu une séance de travail à huis clos avec ses homologues caribéens autour des préoccupations géopolitiques et économiques de la région. Un Mémorandum a été signé entre la CARICOM et Haïti pour le renforcement des institutions, la relance de l'agriculture et la facilitation des investissements. À cette session de travail, le Chef de l'État a aussi présenté ses objectifs stratégiques : la poursuite des actions visant à améliorer l'image de marque d'Haïti sur la scène internationale et régionale, la reconstruction ou la refondation de la Nation, l'amélioration continue des conditions de vie de la population et la création de conditions de développement socio-économique durable du pays.

Il a eu également des rencontres bilatérales avec Antigua et Barbuda autour de plusieurs points importants, dont une foire artistique commune où se développera des possibilités d'échanges de connaissances et de cadres professionnels en tourisme et en création de produits artisanaux. Haïti en profitera pour promouvoir sa culture et son art. Avec les Bahamas, c'est Wilson Laleau, le Ministre haïtien du Commerce, qui a insisté pour que le gouvernement bahaméen lève l'embargo empêchant l'ouverture de son marché aux produits haïtiens.

La position d'Haïti est claire : présenter le nouveau climat de stabilité socio-politique qui prévaut actuellement en Haïti, et mettre le pays en position pour traiter d'égal à égal avec ses partenaires de la CARICOM. Par ailleurs, le Président Martelly a plaidé pour qu'Haïti accueille en 2015, la « Caribbean Festival of Arts » (CARIFESTA), un événement culturel multi-sectoriel, organisé sur une base périodique par les pays de la Caraïbe dans un État membre. La CARIFIESTA est à la fois un festival de musique et une foire réunissant artistes, musiciens, auteurs et promoteurs de produits folkloriques et artistiques de la région. La dernière édition de la CARIFESTA a eu lieu en Guyane en 2008 avec 25,000 spectateurs. La prochaine aura lieu au Surinam, en 2013.

HAÏTI : LANCEMENT D'UN NOUVEAU PROGRAMME SOCIAL

Vendredi, le Premier Ministre, Laurent Lamothe, accompagné de Mme Yanick Mézile, la Ministre à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF) et Marie Mimose Félix, la Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de promotion de la paysannerie, s'est rendu à Hinche, dans le Plateau Central, pour procéder au lancement officiel du programme de crédit baptisé « Kredi Wòz pou Fanm Lakay » spécialement dédié aux femmes entrepreneures évoluant en milieu rural. Une action qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté extrême; 500 femmes de Hinche bénéficieront de ce programme. Dans son intervention, devant des centaines de femmes venues des 4 coins du département, le Premier Ministre Lamothe, a expliqué que le programme « Kredi Wòz pou Fanm Lakay » consistait à : Donner aux femmes leur pouvoir économique; Combattre la pauvreté afin qu'elles vivent dans la dignité; Faire retrouver

l'espoir d'un lendemain meilleur aux femmes. Ce programme de micro-finance est un effort de l'État dans son vaste plan de recapitalisation des femmes entrepreneures évoluant en milieu rural. Par ailleurs, le Chef du Gouvernement a tenu à rappeler que ce programme tend à calmer les inquiétudes exprimées par les femmes sur leurs situations. Ces préoccupations ont été consignées dans les actes des Assises réalisés les 6, 7 et 8 mars 2012 à Port-au-Prince par le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF) et qui avaient rassemblé plus de 600 délégués d'associations et de groupements de femmes en provenance de toutes les communes du pays. Le Premier Ministre a renouvelé une fois de plus l'engagement du Président Martelly à faire de la question du genre une réalité concrète, rappelant pour l'exemple que le Chef de l'État avait nommé plusieurs femmes à des postes importants dans la fonction publique. Laurent Lamothe a passé les instructions à tous les Ministères, afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires en vue d'améliorer les conditions de vie du peuple haïtien. A cette occasion, il a rappelé une fois de plus : « Fok pèp la Jwenn ».

AFRIQUE

LA CHARIA SERA LA PRINCIPALE SOURCE DE LA L'OGISLATION EN LYBIE

Le Conseil national de transition (CNT) libyen a affirmé jeudi que la charia (loi islamique) était la « principale source » de la législation et que cette question ne serait pas soumise à un référendum. « Le peuple libyen est attaché à l'islam comme religion et comme législation. Par conséquent, le Conseil national de transition recommande (à la prochaine Assemblée constituante) de considérer la charia comme la principale source de la législation », a indiqué le porte-parole du CNT, Saleh Daroub à la presse. Selon lui, cette question ne fera pas l'objet d'un référendum. Après les élections le premier Congrès général national libyen devra choisir un nouveau gouvernement et nommer un comité d'experts chargés de rédiger un projet de Constitution, soumis ensuite à référendum. Lors de la proclamation de la « libération » de la Libye le 23 octobre, trois jours après la mort de Mouammar Kadhafi, le président du CNT, Moustapha Abdeljalil, avait déjà affirmé que la charia serait à l'avenir la principale source de la législation en Libye.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA





ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Prudence en Asie ce vendredi matin après les annonces des banques centrales hier, en particulier celle de Chine qui a abaissé pour la deuxième fois en l'espace d'un mois ses taux d'intérêt. Le taux de dépôt à un an recule ainsi de 25 points de base à 3%, et celui de prêts à un an de 31 points à 6%. La banque centrale chinoise a annoncé également des règles plus souples en matière de prêts, permettant aux banques de proposer des crédits moins chers... Les établissements financiers pourront ainsi prêter à des taux correspondant à 70% du taux de référence, contre 80% actuellement. Rappelons que la Banque Populaire de Chine avait pour la première fois en quatre ans abaissé ses taux d'intérêt le mois dernier afin de tenter de stimuler l'activité économique du pays. Ce matin, l'exercice laisse les marchés sur leur faim à l'image de la Bourse de Shanghai qui recule de 0,5%, suivi de Singapour et Hong Kong en recul de 0,3%. Tokyo perd 1% et Séoul -1,2%.

ÉTATS UNIS

Wall Street a terminé en baisse vendredi soir, les investisseurs sanctionnant la publication des chiffres américains de l'emploi pour le mois de juin, ressortis inférieurs aux attentes. Le département du Travail a annoncé vendredi 80.000 créations d'emplois le mois dernier, alors que le marché attendait 90.000, après 77.000 emplois créés en mai (69.000 en première estimation). Le taux de chômage n'a pas bougé, ressortant à 8,2% en juin, comme en mai et comme prévu par les économistes. Ces chiffres augmentent la pression sur la Réserve fédérale pour qu'elle prenne des initiatives propres à relancer la croissance, par exemple un troisième assouplissement quantitatif (QE3). "Le marché est vraiment focalisé sur les chiffres économiques (...) et il est resté vendeur toute la journée", a commenté Stephen Carl, de Williams Capital Group LP à New York. Le Dow Jones des 30 valeurs industrielles américaines a perdu 0,96% (124,20 points) à 12.772,47 points, le Standard & Poor's 500, indice de référence des gérants de fonds, a cédé 0,94% (12,90 points) à 1.354,68 points et le Nasdaq, à forte pondération technologique, a abandonné 1,3% (38,79 points) à 2.937,33 points. Sur la semaine, le Dow a lâché autour de 0,84% le S&P 500 0,55%, le Nasdaq a avancé de 0,08%.

EUROPE

La Bourse de Paris a terminé en nette baisse vendredi, après un rapport décevant sur l'emploi aux Etats-Unis qui ravive les inquiétudes sur la première économie mondiale et alors que les taux d'emprunt de l'Espagne et de l'Italie s'envolent sur le marché

obligatoire. Le CAC 40 a reculé de 1,88% à 3.168,79 points, dans un volume d'échanges modeste de 2,591 milliards d'euros. Le pessimisme était de mise sur les autres places européennes. Francfort a reculé de 1,92%, Londres de 0,53%, Madrid de 2,53% et Milan de 3,10%. L'Eurostoxx 50 a perdu 2,16%. "L'Espagne et l'Italie ont de nouveau des problèmes à se financer malgré les avancées du sommet européen de Bruxelles.

CHANGE

L'euro accentuait son repli face à la devise américaine vendredi, atteignant un nouveau plus bas en deux ans sous 1,23 dollar, pénalisé par des chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis en juin qui renforçaient les inquiétudes des investisseurs sur la croissance mondiale. Vers 18H00 GMT, l'euro valait 1,2279 dollar contre 1,2391 dollar jeudi vers 21H00 GMT, à son niveau le plus faible depuis le 1er juillet 2010. La monnaie unique européenne baissait face au yen, à 97,83 yens, contre 99,00 yens jeudi soir, tombant même vers 14H05 GMT à 97,81 yens, son plus bas niveau depuis un mois. Le dollar reculait face à la devise nippone, à 79,67 yens contre 79,88 yens la veille. Vers 18H00 GMT, la livre britannique montait face à l'euro, à 79,34 pence pour un euro, grimant même à 79,31 pence, son niveau le plus élevé depuis début novembre 2008. La livre baissait face au billet vert, à 1,5475 dollar. La devise helvétique restait stable face à l'euro, à 1,2009 franc suisse pour un euro, et reculait face au billet vert, à 0,9779 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,3648 yuans pour un dollar contre 6,3560 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole reculaient nettement vendredi en fin d'échanges européens, perdant plus de deux dollars le baril à Londres comme à New York, plombés par un renchérissement du dollar et par des chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis pour juin. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, échangé sur l'IntercontinentalExchange (ICE) de Londres, valait 98,37 dollars, en baisse de 2,33 dollars par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance perdait 2,54 dollars à 84,68 dollars. Les prix des matières premières, notamment de l'or noir, "ont fortement baissé" vendredi du fait de l'effet conjoint "d'un renforcement du dollar et d'inquiétudes sur l'impact de l'affaiblissement des économies chinoise, européennes, et américaine" sur leur demande énergétique, commentait Colin Cieszynski, analyste chez CMC Markets. En effet, les investisseurs fuyaient vendredi les actifs à risque, comme le pétrole et l'euro, pour chercher refuge auprès de valeurs jugées plus sûres comme la devise américaine.

PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA





MANAGEMENT ET DROIT

L'ÉPARGNE

L'épargne représente la partie non consommée du revenu. En termes macroéconomiques, c'est la différence entre le Revenu national et la Consommation globale. L'épargne nationale inclut l'épargne des ménages, celle des entreprises et celle des administrations (mais un excédent budgétaire est fort rare). L'épargne est aussi considérée comme un flux qui alimente le patrimoine des agents économiques, patrimoine constitué de l'ensemble des avoirs (actifs financiers, logements) des agents et de l'ensemble de leurs dettes à un instant donné. Pour les ménages, l'épargne peut être motivée : par le souhait d'accroître leur consommation future ; par un besoin de précaution ; par la volonté de constituer un patrimoine qui puisse le cas échéant être légué aux générations futures. Pour une entreprise, l'épargne est motivée par le souhait de dégager une capacité d'autofinancement destinée à financer les investissements. Le taux d'épargne nationale est le rapport entre l'épargne brute des résidents et le Produit Intérieur Brut (PIB). L'épargne des ménages peut être non financière (achats de logements et terrains essentiellement) ou financière (épargne liquide : dépôts bancaires rémunérés à rendement plutôt faible ; épargne sous forme de placements financiers : achat d'actions, d'obligations, de parts de FCP – Fonds Communs de Placement, etc., dont le rendement est plus élevé mais le niveau de risque plus grand). L'agent économique qui épargne opérera un arbitrage entre la liquidité et le rendement du produit d'épargne. Au plan de la théorie économique, pour les classiques (A. Smith) et les néo-classiques (A. Marshall), l'épargne est ce qui finance l'investissement et elle est une fonction croissante du taux d'intérêt, défini comme le prix de la renonciation à la consommation présente. Selon la loi de Say, plus précisément, toute épargne prend la forme de titre financier. Sur le marché des fonds prêtables, le taux d'intérêt réel assure l'équilibre entre l'offre de fonds (demande de titres financiers) et la demande de fonds (offre de titres financiers) qui émane des entreprises. Pour Keynes et les Keynésiens au contraire, l'épargne est seulement un résidu, un « excès du revenu sur la dépense de consommation ». Ex post, l'épargne est certes égale à l'investissement, mais pour Keynes c'est l'investissement qui cause l'épargne.

GRÈVE ET LICENCIEMENT .

Par deux arrêts du 9 juin dernier, la Cour de cassation réaffirme le statut protecteur dont bénéficient les salariés grévistes. Le droit de grève est un principe à valeur constitutionnelle. Deux dispositions du code du travail ont vocation à protéger les salariés grévistes (les articles L 2511-1 et L 1132-2). Il en résulte que la grève ne peut donner lieu à aucune mesure discriminatoire et ne peut justifier la rupture du contrat de travail, sauf faute lourde imputable au salarié. Tout licenciement prononcé en l'absence de faute lourde est nul de plein droit. Le statut protecteur garanti par le Code du travail est réservé à l'exercice normal du droit de grève. Les salariés ayant contribué à un mouvement illicite ou à un mouvement caractérisant un abus du droit de grève sont

soumis au droit commun. Dans ces situations l'employeur recouvre pleinement son pouvoir disciplinaire. La faute lourde est définie par la jurisprudence comme une faute : d'une exceptionnelle gravité, commise avec l'intention de nuire à l'employeur. La jurisprudence retient que le comportement du salarié, pouvant caractériser une faute lourde, a pour effet de désorganiser l'entreprise ou d'empêcher les salariés non-grévistes d'accomplir leur travail. C'est ce que rappelle la Cour de cassation dans le premier arrêt qui nous intéresse (cass.soc, 9 mai 2012, n° 10-26497). En l'espèce, plusieurs salariés grévistes avaient été licenciés pour avoir fait barrage à des camions de l'entreprise. Selon la Haute cour, la cour d'appel devait avant toute chose rechercher si l'action des grévistes avait entravé le travail des salariés non-grévistes ou entraîné une désorganisation de l'entreprise. A défaut, ils ne pouvaient être licenciés pour des faits se rattachant à la grève. Dans le second arrêt (cass. Soc, 9 mai 2012, n° 10-24307), suite à un mouvement de grève, un salarié, qui avait été convoqué à un entretien préalable avant la grève, a été licencié pour faute grave pour avoir entre autres terni l'image de la société en distribuant des tracts dénonçant les conditions de travail dans l'entreprise. Censure de la Haute cour : "la nullité du licenciement d'un salarié n'est pas limitée au cas où le licenciement est prononcé pour avoir participé à une grève mais qu'elle s'étend à tout licenciement prononcé à raison d'un fait commis au cours de la grève et qui ne peut être qualifié de faute lourde". Le grief tiré du fait d'avoir altéré l'image de la société en distribuant des tracts durant le mouvement étant un fait commis au cours de la grève qui ne pouvait être qualifié de faute lourde, le licenciement était donc indiscutablement nul. En effet, en l'absence de faute lourde, le caractère illicite du motif du licenciement tiré de la participation à une grève emporte à lui seul la nullité de ce licenciement. Peu importe l'existence, dans la lettre de licenciement, de faits distincts de la participation à la grève pouvant constituer, s'ils étaient établis, une cause réelle et sérieuse de licenciement.

PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM





T ABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire (**1120 net**).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

POPULATION

POPULATION:2010: 407 205 habitants

OFFRE

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand (3,1)

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

DEMANDE TOTALE : 11,4

PRIX

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN AVRIL : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN AVRIL :NC

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info



Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

